

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 27 mars dernier, des représentants de J'♥Montchat, du Comité d'Intérêt Local, du Conseil de Quartier, de l'association amicale du Parc Chaussagne, ainsi que des riverains de la rue Trarieux et de l'avenue Lacassagne se sont réunis pour étudier ensemble les propositions à formuler dans le cadre de la concertation en cours sur la Voie Lyonnaise n° 12 qui reliera le 9ème arrondissement à St-Priest

Comme nous l'indiquions dans notre précédente newsletter, la Métropole propose de supprimer une voie de circulation des voitures sur l'avenue Rockefeller pour créer une large piste cyclable bi-directionnelle, élargir les trottoirs, végétaliser l'avenue à certains endroits et réduire considérablement les places de stationnement dédiées aux voitures le long de l'avenue. **L'avenue Rockefeller ne serait praticable pour les voitures que dans le sens de la sortie de Lyon et les flux entrants seraient détournés vers la rue Trarieux.**



Une première réunion constructive qui montre la capacité des acteurs Montchatois à se mobiliser rapidement et à travailler ensemble. Suite à cette réunion, nous avons adressé un courrier commun [Lire le courrier](#) à la Métropole et à la Mairie du 3ème afin :

- D'obtenir des compléments d'informations sur le projet ;
- De solliciter l'organisation d'un temps de présentations et d'échanges avec les habitants de Montchat, en présence des élus.

Ces éléments nous semblent nécessaires pour mener des réflexions de manière éclairée et proposer des solutions plus sécurisantes et plus agréables pour les cyclistes et piétons, tout en préservant la fluidité des modes de déplacement et le cadre de vie des habitants.

Nos contributions devront être déposées au plus tard le 21 avril prochain, date limite pour participer à la concertation préalable. Nous vous ferons part de nos propositions de contributions avant le 15 avril afin que chacun puisse s'organiser.

Depuis le 23 mars dernier, le gymnase Anselme (rue Antoinette) a été réquisitionné par la Ville de Lyon pour accueillir, pendant trois mois, des jeunes isolés. Du fait de cette décision unilatérale, les activités sportives ne pourront plus avoir lieu pendant la période de mise à disposition du gymnase.

En réponse à notre courrier du 13 mars dernier, la Ville de Lyon nous a apporté des explications sur ses motivations et des informations sur l'organisation qu'elle indique avoir mise en place. [Voir la réponse de la Mairie.](#)

Le groupe « moustiques tigres » de J'♥Montchat vient de lancer ses travaux.

Un groupe dynamique, enthousiaste et inventif pour prendre à bras le corps ce sujet qui ne manque pas de piquant. Vous entendrez parler de ce groupe prochainement car ses membres ont déjà plein de projets dans les tuyaux pour vous faire partager leurs idées et vous associer à leurs démarches.

La Métropole de Lyon a décidé d'engager un recensement participatif des arbres remarquables en vue de les préserver en introduisant des dispositions protectrices dans le cadre de la procédure de modification n°4 du PLUH qu'elle vient d'engager.

Sont qualifiés d'arbres remarquables des arbres ou groupement d'arbres qui se distinguent en raison de leur âge, de leur gabarit ou encore de la spécificité de leur essence. Les arbres remarquables visés par ce recensement sont ceux situés sur l'espace public et sur l'espace privé dans la mesure où ils demeurent visibles depuis l'espace public.

Si vous souhaitez signaler des arbres remarquables, vous trouverez en pièce jointe une [fiche de relevée en PJ](#) à remplir avec toutes les informations que vous pourriez relever sur le terrain. Pour information, voici quelques éléments de définition donnés par la Métropole :

<https://data.grandlyon.com/jeux-de-donnees/prescriptions-re-latives-a-qualite-cadre-vie-espace-boise-classe-espace-vegetalise-a-valoriser-plu-h-metropole-lyon/info>

Vos retours doivent être transmis d'ici le 15 avril 2023 par mail, à l'adresse suivante : fanny.bergognon@mairie-lyon.fr

Nous restons à votre disposition pour vous aider à remplir ces formulaires si besoin.

Le 16 mars dernier, nous nous sommes rendus au « point info » organisé sur la place du Château par les acteurs du projet de réalisation d'une mare au parc Chambovet (collectif de Montchat, LPO et Ville de Lyon). Cela nous a permis de constater que le projet semble déjà décidé, bien qu'il reste des questions à clarifier entre les acteurs, notamment en ce qui concerne l'organisation de la gestion de la mare dans le temps.

La Mairie du 3ème n'a pas encore répondu à notre courrier du 10 mars dernier.

Montchatoisement.

Le bureau de l'association J'♥Montchat

